

**GAEC DE LOBY**

46200 LANZAC

FRANCE

melina.morize@hotmail.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR25815275078

N° SIRET : 81527507800013

L'ATELIER DE MARIE 46

Lieu dit LE SAULOU

46600 BALADOU

N° TVA Intracommunautaire : FR 15

851973990

SIRET : 85197399000027

FACTURE N° 25-11-37

Le lundi 3 novembre 2025

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
BL 21	Framboise vrac	1,00	13,50 €	5,50	13,50 €	
BL 24	Framboise vrac	1,00	13,50 €	5,50	13,50 €	
BL 26	Framboise vrac	0,50	13,50 €	5,50	6,75 €	
BL 28	Framboise vrac	0,50	13,50 €	5,50	6,75 €	
BL 28	Framboise congelée	1,00	9,00 €	5,50	9,00 €	
BL 29	Framboise vrac	0,70	13,50 €	5,50	9,45 €	

Conditions de paiement :

- 100,00 % soit 62,19 € à payer le : 03/11/2025 (paiement comptant).

Total HT	58,95 €
TVA (5.50 %)	3,24 €
Total TTC	62,19 €

Coordonnées bancaires : CREDIT AGRICOLE

IBAN : FR76 1120 6000 8200 2861 9532 667

BIC/SWIFT : AGRIFRPP812

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement) Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.